

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE ET SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT, À DIJON LE 26 OCTOBRE 2014.

26 OCTOBER 2014 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président, Cher Bruno LEROUX,

Je vous félicite d'abord pour votre réélection à la tête de la fédération, c'est le seul cumul que j'autorise, être député, Président du groupe socialiste et Président de la fédération Léo LAGRANGE.

Vous avez fait la démonstration que l'engagement, avec ce qu'il pouvait comporter de critique, n'est pas incompatible avec la loyauté et la fidélité. La fidélité à l'histoire de cette fédération, ici représentée par ceux qui l'ont conduite après Pierre MAUROY. La loyauté à l'égard d'un gouvernement que vous soutenez, d'un Président que vous avez toujours soutenu. La loyauté aussi à l'égard des valeurs qui sont celles de votre fédération et qui inspirent aussi l'action du Gouvernement, et je salue ici les ministres.

Je veux avoir une pensée pour le maire de Dijon qui traverse une épreuve car la vie est un combat, toujours un combat. Je veux saluer François PATRIAT au titre de la Région. Région qui va connaître une évolution qu'elle prépare d'ores et déjà, qu'elle anticipe parce que cette région est consciente, comme d'autres, que l'avenir de la France ne peut être fondé simplement sur l'immobilité, le statu quo e, considérant que l'avenir serait forcément une poursuite du passé.

Je veux enfin vous saluer toutes et tous, vous les militants de cette fédération Léo LAGRANGE, les bénévoles, les animateurs, les volontaires, les dirigeants, les professionnels qui vous êtes engagés parfois depuis longtemps, parfois récemment, parce que vous pensiez que le monde peut être changé. Que la France peut aussi connaître un progrès. Un progrès par les lois qui sont votées et notamment par les parlementaires qui sont ici présents mais aussi par l'action associative, militante. Que le progrès est une force collective qui doit se déployer si l'on veut qu'elle trouve son aboutissement. C'est votre 25ème congrès. Vous saluez le fait que c'est la première fois qu'un Président de la République participe à la conclusion de vos travaux. Je me demande ce qu'ont fait mes prédécesseurs même s'il y en a des illustres. Sans doute parce qu'il fallait attendre que la fédération ait ce développement considérable que vous avez traduit tout au long de votre congrès.

Je voulais, par ma présence, saluer l'un des plus grands réseaux d'éducation populaire en France. Vous représentez un réseau de 350 associations. Vous employez plus de 4 300 salariés. Vous avez 50 000 adhérents dont le tiers a moins de 18 ans. Oui, vous êtes une belle association, une grande association. Vous avez aussi cette volonté d'être représenté dans toutes les régions. Vous mobilisez toutes les générations, toutes les catégories sociales, toutes les origines, toutes les couleurs de la France. Vous avez développé depuis la création de Léo LAGRANGE de nouvelles compétences, de nouveaux métiers, de nouveaux services. Vous assurez, finalement, le service de la vie du début jusqu'à la fin. Puisque vous êtes présents pour la petite enfance £ vous animez les loisirs des séniors £ vous faites en sorte que les enfants puissent partir en vacances dans les meilleures conditions £ vous animez les centres d'hébergement £ vous formez les bénévoles, les jeunes. Et vous avez réussi à être pleinement acteurs pour la réforme des rythmes scolaires. J'ai même tendance à penser que si vous n'aviez pas été là, il n'y aurait pas eu les rythmes scolaires appliqués partout en France pour cette rentrée. Car on finirait par l'oublier, les rythmes scolaires tant décriés, tant contestés par certains sont maintenant dans toute la France la règle pour tous. Mais si c'est la règle pour tous, c'est parce qu'il y a eu des associations de qualité, des activités qui permettent à des enfants après l'école de pouvoir accéder à la culture, au sport, à de l'animation, bref de pouvoir être accompagnés.

Monsieur le Président, vous avez demandé qu'il puisse même y avoir un label pour les associations de qualité qui, justement, font que ce n'est pas simplement un accueil qui est réalisé pour les activités extra-scolaires, mais véritablement une formation. Je suis d'accord pour que nous allions dans cette perspective.

Léo LAGRANGE ne pouvait pas rester dans ses frontières alors vous avez aussi été présent dans

l'espace francophone, mais même sur l'ensemble de la planète. Il y a onze fédérations qui maintenant sont associées à votre gouvernance. Je veux saluer Gaoussou TRAORE qui représente le Mali et notamment Tombouctou puisque Léo LAGRANGE a assuré, une fois que nos armées avaient fait le nécessaire contre les terroristes, le soutien à la population.

Quand la France se déploie, elle le fait parfois avec ses soldats. Elle le fait aussi avec valeurs, toujours avec les valeurs. Au Mali, les soldats étaient ceux de la République et puis les animateurs étaient ceux de Léo LAGRANGE. Merci

C'est maintenant aux Kurdes d'Irak que vous apportez votre solidarité. Là aussi, vous avez trouvé un partenaire, la fondation Danielle MITTERRAND j'ai vu Gilbert à l'instant- car Danielle MITTERRAND avait été une des premières à comprendre que les kurdes vivaient un drame et notamment en Irak. Quand je me suis rendu à Erbil, la capitale de la région du Kurdistan irakien, le Président BARZANI, qui était déjà dans le combat pour la dignité du peuple kurde m'a rappelé ce qu'avait été le soutien de Danielle MITTERRAND à cette époque.

Mais depuis, cette fondation agit et accueille beaucoup de réfugiés. Des réfugiés qui viennent du nord de l'Irak et qui sont chassés par les terroristes de ce que l'on appelle le groupe Daech. Là encore, la France fait son devoir. Elle appuie les opérations des Peshmergas kurdes. Elle le fait avec ses avions. Elle le fait avec l'espoir. L'espoir que ce seront les valeurs de liberté, de dignité qui l'emporteront sur celles qui veulent asservir, soumettre et qui veulent commettre le pire, c'est-à-dire le retour des guerres de religions.

Léo LAGRANGE, c'est un mouvement laïc. La France fait en sorte que beaucoup de pays puissent retrouver leur liberté avec le respect des religions mais aussi avec l'esprit de laïcité.

Votre fédération a des obligations. Elle porte un nom qui est entré dans l'Histoire. Le jeune député élu dans le Nord, en 1932, à 32 ans a inscrit sa démarche dans celle du Front populaire quand il est rentré au Gouvernement de Léon BLUM, en souhaitant que les ouvriers de notre pays, les travailleurs, puissent enfin accéder aux loisirs. Des esprits étroits, il y en a toujours et ils ne s'arrêtent pas aux années 30, ils se prolongent, ils reproduisent même, mais c'est la loi de la nature et la culture n'y gagne rien. Oui, il y a des esprits étroits à cette époque qui avaient intitulé le ministère que conduisait Léo LAGRANGE, le ministère de la paresse parce que c'était insupportable pour ceux-là que des ouvriers puissent partir par les trains ou par leur propre moyen de locomotion souvent le vélo- et retrousser leur pantalon pour les hommes- pour mettre enfin les pieds dans l'eau d'une mer qu'ils n'avaient jamais connue. A cette critique qui lui était adressée, Léo LAGRANGE répondait qu'il n'avait jamais connu plus grand bonheur que de voir ces images de femmes, d'hommes, d'enfants connaître les lueurs du bonheur des vacances.

C'est cet esprit-là que vous poursuivez. Esprit aussi de l'engagement. Léo LAGRANGE avait voulu que son engagement soit total, engagement politique, engagement personnel, engagement aussi patriotique. Lorsque la guerre arrive en 1940, il demande à être volontaire. Il part au combat, et il est tué en juin 40 par un éclat d'obus. Voilà qui a inspiré ce que vous êtes aujourd'hui. Au début des années 50, un jeune homme, plein de force et d'énergie entend un message qui lui vient du Nord, et c'est celui de Léo LAGRANGE, ils fondent donc cette fédération, vous en êtes les continuateurs. Pierre MAUROY a voulu assurer cette présidence jusqu'à son entrée comme Premier ministre au Gouvernement en 1981. Mais s'il a quitté cette présidence au profit de Bernd DEROSIER, il s'est toujours inspiré des principes de Léo LAGRANGE, c'est pour ça qu'il avait accordé toute sa place à la culture, qu'il avait introduit la 5ème semaine de congés payés et qu'il avait aussi voulu cette réforme des chèques vacances, pour que tout le monde puisse accéder à ce droit, aux loisirs. C'est l'esprit de l'éducation populaire. « Education » déjà choque certains, alors vous imaginez « populaire » ! Certains nous disent que ce serait une notion dépassée, vieillie, et pourtant ce mouvement de l'éducation populaire n'a jamais été aussi actuel, aussi moderne, aussi nécessaire. Pourquoi ? Parce que nos organisations, nos modes de vie, nos économies même, sont transformés par le double défi de la révolution technologique qui change la manière de consommer, la manière également de communiquer, la manière aussi de nous exprimer. Et puis, il y a cette aspiration à l'autonomie. Le temps lui-même devient un enjeu. Le temps de travail, comme le temps de loisirs. Que faire pour que le travail soit valorisé ? Comment faire pour que le temps de loisirs soit utile ? Comment parvenir à ce que le travail et le loisir puissent parfois même se rencontrer ? Pour être encore plus riches, non pas de biens matériels, mais de communication, de partage,

être encore plus riches, non pas de biens matériels, mais de communication, de partage.

Nos concitoyens attendent du sens, ils nous le disent, même si il y a temps des besoins à satisfaire. Du sens dans leur travail, du sens dans leur existence, du sens dans leur temps libre. Et notre économie elle-même devient plus collaborative, moins fondée sur la propriété des objets, que sur leur partage. Ce qui fait que le modèle associatif celui que vous avez construit devient une référence, y compris pour le secteur lucratif, qui a parfaitement imaginé ce que pouvait être l'économie de demain, c'est-à-dire fondée sur l'échange, l'engagement, la responsabilité. Par ailleurs, les associations sont des acteurs économiques, vous l'avez rappelé monsieur le Président, puisqu'elles représentent plus de 10% des emplois. Cela génère un grand nombre d'activités, et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu qu'il y ait cette loi sur l'économie sociale et solidaire. Pas simplement pour reconnaître un secteur, mais aussi pour lui donner davantage de moyens juridiques, de possibilités financières, d'instruments fiscaux, nous y reviendrons, pour assurer son développement. A la fois parce que c'est l'utilité sociale qui est portée par ce secteur, mais aussi parce qu'il est créateur d'emplois. Et comme le disait le ministre de la jeunesse, des emplois qui jamais ne se délocaliseront.

A partir de là vous faites plusieurs propositions. D'abord d'avoir une extension du CICE, généralement on nous propose plutôt un rétrécissement du CICE, notamment dans le groupe que vous présidez. En fait que prépare le CICE ? Il prépare ce qui sera son destin, c'est-à-dire un allègement général des cotisations sociales, sur tous les secteurs. Le secteur marchand comme les secteurs non-marchand. Nous avons commencé par le secteur marchand parce qu'il y avait cette nécessité de rendre plus compétitive notre économie, et pour que nous puissions avec des moyens qui sont limités, apporter ce qui était attendu c'est-à-dire une incitation à l'embauche et à l'investissement. Mais le destin du CICE, c'était même mon intuition première, était que nous puissions transformer cet instrument en une baisse générale des cotisations sociales, et alors le secteur associatif en sera bénéficiaire comme toutes les activités dans notre pays.

Vous avez eu l'honnêteté de rappeler qu'il y avait eu un allègement de la taxe sur les salaires, par le relèvement de l'abattement. Mais vous avez considéré, à juste titre, que cela ne touchait pas les grandes associations. 70% des associations ont eu le bénéfice de cette disposition. Mais les plus grandes, celles qui ont le réseau le plus vaste, qui créent des emplois, n'en ont pas eu la retombée.. C'est une survivance, la taxe sur les salaires. Ce sont toutes les organisations lucratives, comme non lucratives qui ne sont pas assujetties à la TVA qui payent cette taxe. Ce qui fait qu'on a une taxe sur l'emploi, précisément sur toutes les activités qui pouvaient créer de l'emploi : nous aurons donc bien sûr à revenir dans le cadre d'une réforme fiscale qui est toujours à bâtir, sur cette évolution de la taxe sur les salaires.

Je me suis aventuré sur le sujet de la réforme fiscale. J'en connais là aussi qui veulent que ce soit tout d'un coup. Une grande réforme. Un grand soir. Et pourquoi d'ailleurs le soir ? Un petit matin aussi. Un 4 août si c'est possible. Mais le parlement ne siège plus le 4 août. La réforme fiscale en réalité c'est une réforme continue, qui fait qu'étape par étape nous pouvons apporter plus de justice, plus d'efficacité, plus de performance. C'est le rôle du législateur, que de faire en sorte que nous puissions avancer, avancer au bon rythme, et faire que notre fiscalité ne soit pas écrasante, et en même temps qu'elle soit adaptée, ciblée. Mais vous savez la fiscalité, c'est toujours pour les autres, on veut que ce soit les autres qui payent ce que l'on aurait plus à acquitter. Mais dans une République, chacune, chacun doit apporter sa contribution, en fonction néanmoins, c'est le principe essentiel, de ses revenus et de son patrimoine. Et là encore il y a beaucoup à faire.

Vous m'avez aussi appelé à envisager plus de simplifications, plus de facilités pour les fonds européens, c'est un grand sujet. J'ai participé il y a quinze jours à une réunion à Milan, puisque c'est l'Italie qui préside aujourd'hui l'Union Européenne, et nous avons à faire l'évaluation des fonds qui avaient été dégagés par l'Europe pour les jeunes. 6 milliards d'euros. 25% des jeunes européens sont au chômage. Il y a des pays qui connaissent même un taux supérieur à 50%. Et quel est le constat que nous avons fait ? C'est que la plupart de ces fonds ne sont pas utilisés. Rassurez-vous la France était le premier bénéficiaire. J'ai félicité le ministre du travail pour cette célérité. Mais savoir qu'il y a des fonds européens et notamment le fond social européen, quand il y a autant de souffrance, autant de difficultés, autant de drames pour des jeunes, que ces fonds européens, que nous demandons toujours d'augmenter, avec des chiffres toujours plus impressionnants, que les fonds existants ne soient pas

consommés, c'est un problème. Un problème pour l'Europe, mais un problème pour les Etats, parce que nous devons aller les chercher ces fonds-là pour les mettre à la disposition de ceux qui les attendent. La jeunesse, c'est votre vocation, aller vers celles et ceux qui croient que le monde va être meilleur, qui veulent que leur avenir soit meilleur que l'existence même de leurs parents. Cette priorité la jeunesse, c'est celle de mon quinquennat, faire en sorte qu'au bout de 5 ans, les jeunes vivent mieux quelle que soit leur origine, quel que soit leur parcours, quel que soit l'endroit où ils vivent. Ce défi concerne en premier lieu l'Etat, mais il appelle la mobilisation de tous, des collectivités locales, des associations, des entreprises. C'est vraiment la responsabilité d'une société, parce que comment mesurer ce qu'est le dynamisme d'un pays, si ce n'est par la place qu'il accorde à sa jeunesse ?

La France connaît une vitalité démographique et c'est une tendance longue depuis 20 ans. La France va continuer à gagner de la population, quand l'Allemagne en perdra. C'est une différence majeure dans la conception même qu'on peut avoir de l'avenir. Un pays qui sait qu'il va connaître toujours plus de population, toujours plus d'habitants, toujours plus de jeunes à scolariser, et à préparer pour leur réussite professionnelle et un pays qui doit gérer c'est ainsi, le déclin démographique. Il y aura moins d'emplois, en Allemagne, et dans les pays qui connaissent cette diminution de population. D'où d'ailleurs parfois les controverses avec nos amis Allemands. Qui eux se préparent par leur épargne, par leur compétitivité, à cette situation qu'ils connaissent d'ores et déjà, et qui est liée à la démographie. Mais nous la France, nous avons besoin de plus de croissance, de plus de dynamisme, de plus de performance aussi non pas pour nous préparer à un avenir qui serait celui du déclin, mais au contraire nous préparer à un avenir où tous les jeunes doivent avoir leur place au bénéfice de la nation.

Alors comment faire ? D'abord agir, comme vous le faites aussi dès les âges les plus précoces de la vie. C'est la politique familiale, qui doit garder sa part d'universalité, mais aussi sa part de sélectivité, aller vers les familles qui en ont le plus besoin. Aller vers les familles qui connaissent à un moment des demandes de gardes ou de conciliation pour les hommes, comme pour les femmes de vie professionnelle avec leur vie personnelle. Et c'est le choix que nous avons fait pour les prestations familiales et pour les équipements et je m'honore que le Gouvernement ait gardé comme objectif 275.000 nouvelles places de crèche d'ici 2017 ce qui suppose que les collectivités locales accompagnent et que les associations soient également présentes. Parce que ce qui fait que les couples en France veulent faire des enfants, c'est aussi- au-delà du bonheur que la venue d'un nouveau-né procure-, de savoir que cela ne remettra pas en cause leur vie professionnelle.

Ensuite il y a l'école. L'école de la République, en 2015 le budget de l'Education nationale augmentera de plus d'un milliard d'euros. On demande 21 milliards d'économie à l'ensemble des administrations publiques, et on fait en sorte qu'il y ait un milliard de plus pour l'Education. 1 milliard qui vient après 900 millions en 2013. Je m'honore que le Gouvernement de la République ait fait ce choix de l'école, de l'éducation, de la formation, de la connaissance, et du savoir.

Alors on me dira oui mais, c'est pour compenser les dégâts de la majorité précédente. C'est déjà un point positif qui devrait être relevé mais ce n'est pas seulement pour ça. Le but d'un Gouvernement n'est pas de refaire ce qui a été défait, ou de défaire ce qui avait été fait. Ce que nous voulons faire c'est avec ces moyens supplémentaires, donner la priorité à l'enseignement primaire, parce que c'est là que se joue l'essentiel. De faire que l'éducation prioritaire, puisse être renforcée, de mettre le numérique partout dans l'école, dans le collège, dans le lycée, parce que c'est la nouvelle chance que nous devons offrir à tous nos enfants. Permettre la formation initiale des enseignants, leur formation continue, bref, changer l'école en lui apportant plus de moyens.

Ensuite il y a l'enseignement supérieur. Là aussi nous sommes un pays plein d'orgueil, et pourtant le nombre d'étudiants par rapport à chaque génération n'est pas le plus élevé d'Europe, loin de là. Et nous sommes un des pays qui doit faire le plus d'efforts pour que nous puissions accompagner le plus de jeunes vers l'enseignement supérieur. L'enseignement supérieur technologique, l'enseignement supérieur dans les universités, les licences professionnelles, toutes les formes d'enseignement supérieur, parce qu'il y a une règle simple, qui fait que ce sont les jeunes les mieux formés qui trouvent malgré tout, et malgré toutes leurs difficultés, un emploi. Et que ce sont les jeunes qui ont le moins de qualification qui ont plus de mal à en trouver un. Vous allez me dire que j'énonce une évidence, mais si c'est une évidence, alors il faut qualifier plus de jeunes, il faut former davantage de jeunes pour qu'ils

puissent aller vers l'emploi.

Mais construire une ambition pour la jeunesse c'est aussi faire que nous puissions lutter plus efficacement contre le chômage : un jeune sur cinq, c'est vrai est demandeur d'emploi pour celles et ceux qui ne sont pas dans une formation, ou à l'université. Alors qu'avons-nous fait ? 150.000 emplois d'avenir ont été créés pour les jeunes les moins qualifiés, ceux qui étaient plus éloignés du marché du travail. Et si le Gouvernement est parvenu à atteindre cet objectif de 150.000, c'est grâce à vous. Grâce aux associations qui, accompagnées par les collectivités locales, ont pu offrir à ces jeunes un espoir, une place et un emploi. Je sais cher Bruno LEROUX que le groupe que vous présidez est attentif notamment dans la discussion parlementaire pour ajouter encore un certain nombre d'emplois d'avenir à ceux qui ont été créés. Je connais les difficultés budgétaires et le Gouvernement les rappellera, mais là je veux vous rassurer tout ce qui ira vers l'emploi, et l'emploi des jeunes sera accueilli par le Gouvernement dans un sens favorable.

Le deuxième levier c'est l'apprentissage. L'apprentissage d'ailleurs qui ne vaut pas que pour les centres d'apprentis. L'apprentissage, l'alternance doivent être une formule que l'on peut trouver aussi dans l'enseignement public. L'apprentissage, faut-il encore qu'il puisse être généralisé à tous les employeurs, et d'abord à l'Etat. Je me suis enquis de savoir combien l'Etat accueillait d'apprentis ? J'ai mis du temps à avoir le chiffre : 700 apprentis. Alors qu'on attend 500.000 apprentis pour les années qui viennent, c'est l'objectif. Les collectivités locales, n'ont pas non plus fait suffisamment d'effort pour accueillir des apprentis, et même les entreprises les plus grandes sont souvent les plus réticentes à faire le choix de l'apprentissage. Alors ce sont les artisans qui sont pour l'essentiel sollicités. Qu'avons-nous décidé ? Pour tout nouvel employeur, la prime d'apprentissage sera doublée pour que justement, chaque fois qu'il y a un nouvel apprenti, il y ait une incitation forte.

Le troisième levier c'est l'insertion pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, c'est la garantie jeune. C'est ce que nous avons introduit l'année dernière et qui commence à se mettre en place. 10 000 jeunes cette année 2014 auront la garantie jeune. Ça veut dire une formation, cela veut dire une rémunération, un accompagnement. 10 000, c'était une expérimentation. Nous en aurons 50 000 en 2015 et nous devons arriver à 100 000 d'ici 3 ans. Une partie des crédits européens sera utilisée à cette fin mais les crédits budgétaires seront sollicités. Les associations seront appelées à accompagner aussi ces jeunes. Il s'agit de ceux qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en stage. Ils sont d'ailleurs très nombreux, sans qu'on puisse donner le chiffre, il nous effraierait. Des jeunes sont sans rien, sans rien du tout, sauf le soutien qu'ils peuvent recevoir de leur famille. Des jeunes qui se sont déscolarisés très tôt : nous devons pour cette partie de la population qui peut demain être en rupture, pour ne pas dire en opposition, tendre la main, aller les chercher. Quand je dis tendre la main, c'est parfois aller les prendre par la main et les accompagner vers la réussite et la dignité.

Nous parlons beaucoup d'engagement, vous en avez traité abondamment dans votre congrès. Les jeunes doivent trouver leur place dans les mouvements politiques, syndicaux, humanitaires, associatifs. Ils doivent être représentés également sur le plan étatique. Sur ce sujet, il faut avoir de la lucidité. Ce sont souvent ceux qui se plaignent du manque d'engagement des jeunes, qui s'accrochent le plus à leur poste, à leurs responsabilités, à leur mandat. Mais nous n'allons quand même pas introduire des quotas jeunes. Cela n'aurait aucun sens. Ce qu'il faut, c'est avoir cette attention aux jeunes, celle que vous manifestez par l'existence même de votre fédération.

L'engagement, c'est aussi le service civique. Aujourd'hui 30 000 à 35 000 jeunes effectuent une activité dans ce cadre. Le service civique n'est pas un emploi, c'est une vocation, un engagement. 35 000 c'est trop peu et d'ailleurs ça ne correspond pas à la demande. Pour une offre de service civique, il y a quatre volontaires et donc trois que nous n'arrivons pas à satisfaire.

C'est pour ça que je souhaite que nous portions l'objectif à 100 000 d'ici 2017. Je sais que c'est compliqué. Non pas que nous aurions une difficulté à trouver les services qu'ils peuvent rendre ou les associations qui peuvent les accueillir. C'est compliqué parce que nous devons trouver les financements correspondants, permettre qu'il y ait l'encadrement par les associations. Vous allez toujours plus loin, plus vite, c'est votre vocation aussi, votre originalité, vous n'avez pas à rentrer dans les contraintes budgétaires, vous les connaissez suffisamment à l'intérieur de votre organisation. Vous dites « service civique obligatoire » ou « service civique universel ». Nous reconnaissons à la fois l'intérêt de permettre que chaque jeune ou même jeune puisse offrir son utilité à un moment de sa vie

l'intérêt de permettre que chaque jeune ou moins jeune puisse offrir son utilité à un moment de sa vie. Sans doute qu'il y aura cette volonté à partager. Les Français y sont prêts. Ils sont prêts jusqu'au moment où on s'adresse à eux si c'est obligatoire. Pour le moment, faisons vivre le service civique sur le volontariat, allons le plus loin possible, faisons en sorte que chaque volonté puisse se traduire dans la réalité.

J'ai demandé au ministre de la Jeunesse de prévoir qu'une partie des services civiques puisse dès lors que le nombre va augmenter être ciblé sur les décrocheurs, faire que ceux-là puissent retrouver confiance en eux-mêmes, dignité dans le service qu'ils peuvent rendre aux autres, fierté à travers le service civique. J'évoquais Léo LAGRANGE qui disait qu'il n'avait pas eu de plus grand bonheur que de voir des familles populaires découvrir la mer. Il n'y a pas de plus grand bonheur que de voir un jeune vous, vous en avez fait l'expérience découvrir qu'il peut être utile, qu'il peut servir dans cette société, qu'il peut s'accomplir en aidant les autres. C'est ce que nous devons faire à travers le service civique pour les décrocheurs.

Or, pour les volontaires dans les associations un statut a été créé mais il ne suffit pas. Des générations de responsables et vous en êtes, ont fait l'apprentissage de la vie dans les colonies de vacances, dans les foyers de jeunes, dans les animations culturelles. Ils sont volontaires, vous êtes volontaires mais ce n'est pas un travail et nous faisons en sorte d'éviter cette confusion qui serait d'ailleurs destructrice pour les associations. L'Europe regarde d'ailleurs avec attention ce que nous faisons. Je vois bien le sujet : faire en sorte que nous puissions avoir des volontaires qui puissent être indemnisés par rapport à leur engagement compte tenu du temps qu'ils y consacrent, qu'ils puissent être formés, pour réaliser les meilleurs services. En même temps ne tombons pas sur une disposition contraignante nous obligeant, vous obligeant à les rémunérer comme des travailleurs, parce qu'à ce moment-là il y aurait nécessité à changer complètement l'organisation de nos associations.

Vous prenez exemple des volontaires pour la protection civile, qui sont effectivement indemnisés et qui répondent à un besoin évident qui n'est pas simplement le secours à personne mais qui est de répondre à chaque fois qu'il y a une urgence. On sait les problèmes de concurrence que cela pose et que certaines professions s'insurgent. Vous aurez le même sujet de difficultés dès lors qu'il peut y avoir concurrence. J'appelle Patrick KANNER à mener cette réflexion. Que pouvons-nous faire pour que ces volontaires puissent avoir non pas simplement un statut mais qu'ils puissent véritablement aller vers un service qui ne serait pas nécessairement le service civique mais un service d'utilité sociale reconnu par l'Etat avec les droits qui peuvent être conservés ?

J'ai voulu, vous l'avez rappelé Monsieur le Président, que l'engagement associatif soit déclaré grande cause nationale de l'année 2014. Pourquoi ? Parce que l'engagement, c'est un facteur de progrès. Je l'évoquais, il n'y a pas de Nation qui puisse avancer sans que des citoyens ne soient amenés à s'engager. Nous avons besoin d'engagement dans tous les domaines : l'engagement associatif le vôtre mais également l'engagement technologique, industriel, l'engagement en terme de création d'entreprise.

C'est vrai que l'engagement n'a pas de prix et pour certains, il n'a donc pas de valeur. Il y a un roman récemment publié qui imaginait une société où tous les actes gratuits seraient considérés comme pénalement répréhensibles parce que ce seraient des actes de concurrence déloyale. Voulons-nous prendre le chemin d'une société où la générosité serait exclue parce qu'elle ne serait pas quantifiable ? Pas monnayable ? Parce qu'elle ne serait pas marchande ? Autant nous devons lutter contre la marchandisation, autant nous devons revendiquer le gratuit, le volontaire, le bénévole, ce qui sert à beaucoup et qui ne coûte rien puisqu'il est fondé justement sur la solidarité.

Le bénévole a des compétences, des responsabilités et nous devons les reconnaître. Je souhaite que le Haut conseil de la vie associative qui a été créé par la loi sur l'économie sociale et solidaire, se saisisse de cette question de la reconnaissance et de la valorisation de l'expérience acquise par les bénévoles au sein des associations. La réforme de la formation professionnelle, notamment par la mise en place du compte individuel de formation, doit permettre d'aller dans cette voie et le ministre du Travail y veillera. Vous m'avez parlé du FONJEP. Le FONJEP c'est une grande institution, vieille de 50 ans. Ce FONJEP a joué tout son rôle. Ce qui lui manque, ce sont des fonds. On a gardé JEP, et on a oublié « FONDS ». Il convient que les ministères, les collectivités apportent des moyens pour qu'on garde l'esprit originel du FONJEP qui est d'assurer non pas simplement le soutien aux associations, mais la formation que ces

associations dispensent. Je retiens l'idée de la Fédération Léo LAGRANGE de faire en sorte que ce soit le FONJEP qui puisse être l'organisme qui assure la formation ou qui fasse assurer la formation des bénévoles.

Je souhaite également que les partenaires sociaux inscrivent dans leur programme de négociation des prochains mois, le « congé engagement », afin que tout salarié qui accède à une fonction exécutive dans une grande association ou dans une association chargée d'une mission d'intérêt général, puisse être garanti de retrouver son emploi à l'issue de son mandat.

Enfin, il y a le choc de simplification. Il vaut pour les entreprises, et j'aurai à faire des annonces la semaine prochaine là-dessus. Il vaut pour les particuliers, parce qu'il y a des démarches qui aujourd'hui doivent être facilitées. Le but d'une société, le but de l'Etat, c'est de faciliter la vie des autres et non de la compliquer. C'est un principe très important. Vous ne pouvez pas savoir combien de résistances existent par rapport à cette nécessité. Il y en a toujours, où que ce soit, pas simplement dans l'Etat, qui essaient de compliquer, qui pensent que quand c'est compliqué c'est mieux. Parce qu'ils détiennent une information, parce qu'ils détiennent un pouvoir, parce qu'ils détiennent une nuisance. Nous devons être, dans un pays simple, parce qu'être dans un pays simple, c'est être dans un pays juste. Parce que quand c'est compliqué, ce sont toujours les mieux informés, les mieux qualifiés, les mieux dotés par la vie qui s'en sortent. J'ai eu cette révélation il y a quelques semaines, quand j'ai rencontré les grandes associations de lutte contre la pauvreté : que ceux qui pensent que les pauvres sont des « privilégiés » le deviennent, ils verront ! Qu'ils essaient d'être « pauvres » ! Un certain nombre de nos concitoyens parmi les plus démunis, parmi les plus fragiles, n'accèdent même pas aux prestations qui sont prévues parce qu'ils n'en n'ont pas la connaissance.

C'est le problème du RSA activités et même le RSA socle, mais surtout le RSA activités, qui n'est pas sollicité, parce que c'est trop compliqué. Nous voulons justement fusionner la prime pour l'emploi et le RSA avec une nouvelle prestation pour ceux qui veulent pouvoir travailler davantage. Parce que c'est ça le but, ne pas rester au chômage parce qu'il n'y aurait aucune incitation à aller vers l'activité. C'est pour que ces personnes puissent avoir une relation simple, directe, pour avoir tout de suite le bénéfice de leur travail.

Le choc de simplification vaudra pour les entreprises, pour les particuliers et vaudra pour les associations. J'ai entendu ce que disait votre Président, notamment pour les déclarations fiscales, l'accès aux subventions. La pluri-annualité des subventions est une grande demande de vos fédérations. Je pense que nous devons faire en sorte que cela aille plus vite et soit plus efficace.

Les associations seront directement concernées par le titre emploi-service qui permettra aux petites structures d'alléger leurs formalités déclaratives et leur gestion administrative. Yves BLIN a été chargé de faire l'évaluation de toutes les dispositions qui peuvent entraver le développement des activités associatives et de l'économie sociale et solidaire. Je prends ici l'engagement à mon tour que toutes ses propositions seront traduites dans la réalité.

Mesdames, messieurs, j'en termine parce que si cela ne tenait qu'à moi, je passerai toute la journée avec vous, à vous parler, à vous encourager, à évoquer la situation de notre pays, comment nous pouvons la redresser. Comment nous pouvons donner confiance.

Mais le débat public a pris ces dernières années, peut-être même ces derniers mois un tour nouveau. Il y en a qui pensent que la France doit être forcément tourmentée et nostalgique. Il y en a toujours qui pensent que c'était mieux avant. Que la France était plus belle, plus glorieuse, plus juste, plus heureuse, dans un âge d'or : quand d'ailleurs ? Est-ce que le XXème siècle a été un âge d'or ? Traversé par deux guerres, qui ont été les plus meurtrières de l'humanité. Est-ce que ça a été un âge d'or, la reconstruction de notre pays, après qu'il ait été détruit ? Est-ce que c'était un âge d'or les Trente glorieuses, dont certains gardent avec une nostalgie qui d'ailleurs est d'autant plus forte qu'ils ne l'ont pas connue, cette période où il fallait travailler dur, où il y avait des conditions de travail qui étaient parmi les plus intolérables ? Cette période qui correspondait à une décolonisation qui n'avait pas été particulièrement brillante pour notre pays, et qui s'est terminée par mai 68, ce qui devait laisser penser que ça n'allait pas aussi bien ?

Certains estiment que mai 68, c'est le drame, c'est ce qui a tout déclenché, même la crise pétrolière. Que la permissivité se serait introduite. Que les valeurs se seraient perdues, tout simplement parce que

les femmes voulaient aspirer à l'égalité. Parce que les jeunes voulaient avoir leur place, parce que les travailleurs voulaient être considérés.

Et si mai 68 s'est déroulé, c'est parce qu'avant, nous étions dans une société conservatrice, rigide, quelques fois intolérante. Si mai 68 s'est produit, c'est parce qu'à un moment, ou à un autre, il y avait un besoin d'alternance, et cette alternance est venue en 1981, parce qu'il fallait qu'elle vienne, pour que la société française puisse se dire qu'elle pouvait connaître tous les partis au pouvoir en tout cas, tous les partis républicains, et qu'ils avaient chacun leur chance pour transformer notre pays.

Quel est l'âge d'or ? Celui que nous connaissons depuis 35 ans ? 40 ans ? C'est à dire celui de la crise ? Il y avait un Premier ministre en 1975 qui pensait qu'on était au bout du tunnel le tunnel a été très long. Il ne faut pas imaginer que nous allons faire la France de demain à l'image de la France d'hier. Nous devons garder ce qu'il y a de meilleur dans notre histoire, ce qui nous a portés, ce qui nous a rendus fiers devant l'ensemble du monde, chaque fois que nous faisons des avancées, chaque fois que nous construisons des droits.

Nous devons construire l'avenir avec ces valeurs-là, les valeurs de la République avec cet esprit de conquête, avec cet esprit de liberté, avec cette idée que nous allons déplacer les frontières, non pas les frontières géographiques, non pas les frontières politiques, mais les frontières mentales. C'est ce que vous faites dans votre association. Ecoutons la voix de ceux qui se dévouent chaque jour pour faire avancer la France. Ceux qui construisent par leur talent dans tous les domaines, une France plus dynamique, plus ouverte, plus solidaire, c'est ça le message de l'éducation populaire ! C'est un message de progrès pour que nous puissions vivre ensemble, unifier la nation, lui donner du sens.

Cher Bruno LEROUX, dans d'autres responsabilités, vous faites en sorte de permettre à la loi d'améliorer le sort de nos concitoyens. Vous travaillez aussi à l'unité, toujours un combat, difficile, l'unité, pas simplement dans les groupes politiques, ou dans les partis. Ce que doit rechercher un Président de la République, c'est l'unité du pays, alors que nous sommes dans un moment où tout est fragmenté, tout est divisé, tout est séparé, tout est exacerbé.

Ma tâche, mon rôle, mon devoir, c'est de réunir, c'est de faire comprendre que nous sommes tous ensemble, que nous avons besoin de destins communs, de biens communs, de liens communs et de sens commun pour vivre ensemble. C'est ça le message de la République, je le porte en votre nom, mais il n'aura de traduction que si des hommes et des femmes comme vous, permettent de l'accomplir dans la vie quotidienne.

Merci pour le combat, pour la République, celui de la Fédération Léo LAGRANGE.

Vive la République et vive la France !